

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 24 mai 2017

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 17/05/2017
	<i>L'an deux mille dix-sept et le vingt-quatre mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS</i>
Présents : 24	Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BERRAUD, Roland BASCOUL, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Hedwige SOLA, Jérôme ROGER, Alain SICILIANO
Dont Présents non votants : 0	
Représentés : 1	Représentés : Yvan CASSILI par Marie-Aline EDO
Votants: 25	Présents non votants :
Pour: 25	
Contre: 0	Excusés : Julie GARCIN-SAUUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Pierre POLARD, Catherine REBOUL, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL
Abstentions: 0	Absents : Claudine BOUSQUET

Objet: Adoption du compte administratif 2016

Monsieur le Président donne acte à l'Assemblée du compte administratif annexé au présent rapport et pouvant se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		90 449.61		26 675.37		117 124.98
Opérations exercice	130 840.53	65 857.05	1 578 731.83	1 593 904.58	1 709 572.36	1 659 761.63
Total	130 840.53	156 306.66	1 578 731.83	1 620 579.95	1 709 572.36	1 776 886.61
Résultat de clôture		25 466.13		41 848.12		67 314.25
Restes à réaliser						
Total cumulé		25 466.13		41 848.12		67 314.25
Résultat définitif		25 466.13		41 848.12		67 314.25

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de :

- constater, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- voter et arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- bien vouloir en délibérer et de l'autoriser à signer tous documents relevant de cette décision.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, et autorise le Président à signer tous documents relevant de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 24 mai 2017.

Le Président,
Jean ARCAS

